

Relevé de conclusions Lundi 3 juillet 2017

Présents : Mmes GAVA, Directrice et PINTURAUD, Cadre de santé ; M. JOUIN, Directeur adjoint ; Mme BESSÉ ainsi que M. DELALÉ, représentants des familles ; Mmes LUCAS et WALTER ainsi que MM. LE DALL et MARCHÉ, représentants des résidents ; Mmes BERRUER et CORBINEAU, animatrices ; Mme MARTINEAU, infirmière et Mme CHATELLIER, aide-soignante.

Excusées : Mmes JEAUNEAU et TREMBLAY ainsi que M. COURTEMANCHE, représentants des familles ; Mme DIAS, représentante des résidents.

La séance débute à 14h30.

Ordre du jour :

- Point sur l'avancée des travaux :

Mme GAVA fait un point sur les travaux et leur avancée, précisant qu'il n'y a pour l'heure pas de retard irrattrapable pour une livraison fin septembre voire début octobre. Vers la fin du mois d'août, si l'architecte et le conducteur de travaux signalent que les délais sont respectés, le déménagement sera organisé pour une date aux alentours du 15 novembre.

Il y aura cependant un certain nombre de formalités à effectuer avant tout investissement des locaux :

- En septembre : essais électriques, sécurité incendie, mise en eau ;
 - Octobre : commission de sécurité incendie
 - Entre le 15 octobre et le 10 novembre : l'emménagement des locaux car 90% des équipements vont être renouvelés.
- Mi-octobre : les affectations de chambre seront décidées par la psychologue, le médecin coordonnateur et les infirmières, le but étant d'équilibrer les trois niveaux d'un point de vue de la dépendance des résidents affectés à chaque étage. Les affinités seront dans la mesure du possible respectées.
- Avant le 10/11 : la commission de conformité menée conjointement par l'Agence Régionale de la santé et le Conseil départemental donne l'autorisation d'ouvrir.

Début septembre, un courrier sera adressé aux familles contenant ces informations et des propositions de dates pour venir visiter les nouveaux locaux entre fin septembre et début octobre. Les résidents qui le peuvent et qui le veulent pourront également visiter leur futur lieu de vie.

- Point sur les nouveaux tarifs :

Un tableau reprenant l'évolution des tarifs depuis 2009 est distribué aux membres du Conseil. Les nouveaux tarifs 2017 (voir tableau ci-dessous) sont applicables au 1^{er} juillet. Ces tarifs seront à nouveau modifiés à partir de l'emménagement dans le futur bâtiment et avoisineront les 58€. La règle du Conseil départemental est que ces tarifs ne dépassent pas 60€ à l'ouverture.

	PRIX DE JOURNEE HEBERGEMENT	GROUPE ISO- RESSOURCE	TARIFS DEPENDANCE	Reste à charge
Chambre simple ou UPAD	50.40 €	GIR 1/2 GIR 3/4 GIR 5/6	21.35 €	56,16 €
Chambre double	48.10 €		13.54 €	53,86 €
Résident de moins de 60 ans	67.03 €			

Mme BESSE demande qui détermine ces tarifs ? Mme GAVA répond que c'est le Conseil départemental en se basant sur les dépenses prévues dans l'établissement et sachant que 75% de ces dépenses servent à la rémunération du personnel (4 millions d'euros), le reste est réparti sur les frais de fonctionnement (eau, gaz, électricité, linge, alimentation, entretien...)

C'est malheureusement la section « hébergement » qui supporte le plus de dépenses et les familles doivent donc compenser avec une hausse des tarifs puisque l'amortissement des 13 millions d'euros que va coûter la construction du nouveau bâtiment sur 30 ans se fait uniquement (et injustement) sur l'hébergement.

On précise que si des familles rencontrent des difficultés financières face à la hausse des tarifs, notre établissement est habilité à l'aide sociale pour l'ensemble de ses lits et une demande peut être faite auprès du Conseil Départemental. Pour cela un dossier détaillant les revenus, les charges de la personne âgée et de ses obligés alimentaires est constitué et demande environ 3 mois de délai d'instruction. Cependant, la demande ne doit pas être faite s'il reste des biens mobiliers ou immobiliers car elle sera probablement rejetée.

Mme BESSE demande ce qu'il adviendra de l'ancien matériel puisque l'ensemble va être renouvelé. Mme GAVA répond qu'ils seront soit revendus soit donnés à des associations.

- Programme d'animation :

▪ Bilan début d'année :

- AVRIL :
- 3 résidentes centenaires ont fêté leur anniversaire en avril dont deux du même jour ! Une après-midi récréative avait été organisée à cette occasion et un bouquet leur a été remis de la part de l'établissement.
- Les Blouses Roses ont offert une chorale aux résidents.
- Des échanges avec les EHPAD de Fondettes et de Château-la-Vallière ont eu lieu.
- Durant les vacances scolaires de Pâques, les enfants du personnel ont eu le plaisir de venir jouer avec les résidents à des jeux de société autour du projet qui se poursuivra probablement lors des vacances d'octobre pour cette fois-ci mettre en place des ateliers motricité.

- Le rallye rando s'est bien déroulé et les ateliers d'équithérapie (balades en calèche ou sortie aux écuries d'Anadé) se poursuivent.
- Des sorties en courses ont été programmées une fois par mois pour les résidents qui le souhaitent.
- Les Olympiades, qui ont eu lieu cette année à Brèches et qui ont permis à deux résidents de l'unité de participer, ont vu nos résidents gagner la coupe et le bâton, c'est donc à la Bourdaisière d'organiser celles de l'an prochain !
- Le repas des familles a, cette année encore, été très apprécié pour un nombre de familles relativement constant. L'orchestre présent ce jour-là a dû prolonger un peu la musique pour satisfaire les nombreux danseurs mais les tables devant être redressées pour le diner servi à 18h15, il a fallu mettre fin à la musique à 17h15.
- Le séjour à la mer (Beauvoir-sur-Mer en Vendée) a été maintenu malgré les fortes chaleurs ressenties à Montlouis. L'air de la mer était plus frais et il y avait là-bas 10 degrés de moins qu'à Montlouis. Néanmoins, tous les résidents, et c'est une première, ont pu mettre les pieds dans l'eau !
- La borne mélo, déjà connue des résidents, est de nouveau prêtée par les Blouses Roses aux mois de juillet et août. Elle est mobile et pourra naviguer dans les étages.
 - Animations à venir :
 - 3/09 : kermesse de l'association que Mme CORBINEAU assurera malgré la fin de son activité d'animatrice aujourd'hui même.
 - 01/10 : spectacle cabaret à l'espace Ligéria organisé un dimanche, il ouvre la semaine bleue en partenariat avec le C.C.A.S durant laquelle seront également organisés des ateliers couture très appréciés ainsi qu'un ciné débat.
 - 26/11 : repas des séniors
 - 14/12 : repas de Noël des résidents
 - 20/12 : Noël des enfants

Ces deux derniers événements restent sous conditions d'une organisation possible dans le futur bâtiment.

Mme CORBINEAU fait un aparté sur le poulailler, qui soulève beaucoup de questions. Elle tient à rassurer tout le monde, des graines sont bien distribuées régulièrement afin que les poules se nourrissent convenablement. Le distributeur de graines doit être secoué pour que les graines descendent, c'est pourquoi on ne les voit pas forcément. On leur donne également de quoi s'abreuver, il est vrai que pendant les fortes chaleurs, leur abreuvoir était régulièrement sec, mais il leur en était remis régulièrement. Les tourterelles quant à elles ont leurs graines à hauteur.

L'entretien du poulailler est fait une fois par semaine par les résidents (de l'UPAD ou ceux qui descendent), et il a été financé en partie par l'opération pièces jaunes et + de

vie. C'est un espace très apprécié des familles et des résidents, un lieu autour duquel se retrouver pour échanger.

Mme CORBINEAU signale également que c'est là son dernier Conseil de la Vie Sociale et qu'après 11 ans au service de l'animation, elle s'en va vers de nouvelles occupations.

Les résidents, ainsi que les représentants des familles, tiennent à la remercier pour son dévouement à l'égard des résidents et ajoutent qu'elle n'a pas été simplement animatrice mais qu'elle a beaucoup fait pour les accompagner au quotidien. Ils ajoutent qu'elle va beaucoup leur manquer.

Mme GAVA fait savoir que son remplacement va être difficile, mais qu'il sera fait d'ici à la fin de l'année. Un étudiant viendra assurer la continuité avec Anne-Laure BERRUER cet été.

M. LE DALL signale également que depuis le début des travaux, ils ont l'impression de déranger lorsqu'ils sont en atelier (chorale, mémoire ou autre). Il faut en effet que chacun trouve sa place dans ces espaces multifonctions mais les choses se déroulent bien.

Mme BESSE demande si les personnels soignants connaissent les résidents qui participent aux différents ateliers pour leur rappeler de descendre lorsque Marie-Christine sera partie. Marie-Christine répond qu'elle a transmis à Anne-Laure les noms de chaque participant en fonction de l'atelier. Il y a des fiches sur chaque activité en fonction de qui participe, qui descend tout seul...

Mme BESSE estime qu'avoir un proche en EHPAD n'est jamais simple et que les familles doivent être présentes le temps de l'adaptation du parent, contrairement au discours qui peut être fait par les professionnels de « *ne pas venir trop souvent* » de « *les laisse prendre leur marques* ». Marie-Christine ajoute que c'est légitime de conseiller aux familles de prendre du recul et qu'une présence trop fréquente peut retarder l'adaptation, mais que chaque famille le vit différemment.

M. DELALÉ demande quel est l'âge moyen des résidents. Mme GAVA répond qu'il est stable à 88 ans. Mme Walter répond qu'elle sent vraiment que les résidents sont plus dépendants aujourd'hui que quand elle est arrivée en 2008. La chorale a déjà compté jusqu'à 18 participants, ils ne sont plus que 12 aujourd'hui et peuvent difficilement être plus.

- Questions des représentants du C.V.S :

Au sujet du remplacement de Marie-Christine, les familles aimeraient que ce soit un agent qui ait un diplôme ou des compétences soignantes (comme Marie-Christine) pour pouvoir intervenir en cas de besoin au rez-de-chaussée.

Des familles demandent pourquoi les EHPAD de Montlouis et Bléré sont en direction commune. Mme GAVA répond que c'est ainsi depuis 2008 suite à une décision conjointe des deux Conseils d'Administration, du Conseil départemental et de l'Agence Régionale de la santé. Les trois directeurs organisent leurs plannings de façon à ce qu'au moins l'un d'entre eux soit présent chaque jour (même s'il y a parfois des réunions où ils sont

tenus d'assister tous les trois). Les familles qui le souhaitent peuvent également prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Le remplacement de M. COURET sera effectif dès le premier août. Une nouvelle directrice adjointe prendra sa relève principalement sur les missions des ressources humaines.

Concernant les anciens locaux, il n'y a pour l'instant pas de projet quant à leur devenir. Ce qui est sûr, c'est que l'éventuel repreneur devra y faire des travaux de réhabilitation afin de s'adapter aux normes actuelles. En attendant, ils seront désaffectés et mis hors-gel. Mme BESSE demande s'il y aura une salle de kiné dans l'autre bâtiment pour entre autre entreposer les barres parallèles utiles à certains kinésithérapeutes. Mme GAVA répond qu'il faudra trouver un local, peut-être un bureau inutilisé. Mme WALTER demande à utiliser l'ancienne salle kiné, mais une fois que les locaux seront désaffectés, ils ne seront plus accessibles au public.

- Questions diverses :

N.D.L.R : Des remarques sur certains dysfonctionnements ont été évoquées en début de C.V.S. et sont réorientées vers cette partie du compte-rendu.

Le manque de personnel se fait sentir certains jours et les résidents s'en plaignent. Le mois de mai et ses jours fériés (1^{er} mai, 8 mai et lundi de Pentecôte) a empêché certains résidents de prendre leur douche au jour habituel mais elles n'ont pas été reportées pour autant. M. MARCHE signale qu'il ne peut désormais plus assurer l'atelier lecture qu'il animait pour quelques résidents au rez-de-chaussée puisqu'il est levé plus tard qu'auparavant.

L'infirmière pense qu'une réorganisation peut être envisagée afin que les résidents qui le souhaitent soient levés et prêts plus tôt.

Mme BESSE signale que la dernière semaine de juin a été catastrophique du point de vue du ménage dans le bâtiment où réside sa maman (nouveau bâtiment). Par ailleurs Mme WALTER signale que depuis que le linge est entretenu par Nazelles il revient chiffonné. Mme GAVA précise que le linge arrive repassé et plié, mais il faut effectivement le trier pour ensuite pouvoir le distribuer en chambre, ce qui représente tout de même une charge de travail bien moindre que d'assurer l'entretien au complet.

La blanchisserie de Nazelles a rencontré quelques soucis d'organisation fin juin lors de la semaine la plus chaude, des machines sont tombées en panne, le personnel n'avait plus de tenues propres...Il ne reste qu'environ un mois avant que les travaux se terminent.

L'ordre du jour étant épuisé, la prochaine séance sera sûrement programmée fin octobre sans date précise à communiquer aujourd'hui.

La séance est clôturée à 16h10.

